

## CHILI

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Assouplir la réglementation des marchés de produits (2011)**

**Recommandations :** Alléger les charges administratives qui pèsent sur la création d'entreprises, écourter les procédures de faillite et en réduire le coût et continuer de faciliter l'accès au crédit pour les nouvelles entreprises en favorisant encore le développement des marchés du capital risque et du capital de démarrage.

**Mesures prises :** En janvier 2011, une loi a été adoptée qui abaisse les obstacles réglementaires pour nouvelles entreprises et ramène le délai de démarrage d'une entreprise de 22 à 7 jours en facilitant l'obtention des autorisations et le paiement des taxes et en simplifiant les obligations de notification. Le gouvernement lance actuellement divers programmes visant à améliorer l'accès au crédit pour les petites entreprises, notamment le *Fondo Capital Abeja*, destiné à favoriser l'entreprenariat féminin à l'aide de subventions ciblées.

#### **Améliorer les résultats de l'enseignement secondaire et supérieur (2011)**

**Recommandations :** Améliorer les qualifications des enseignants en enrichissant les programmes de formation et en mettant en place une assurance qualité rigoureuse dans la formation initiale des enseignants et dans leur formation en cours d'emploi. Renforcer la responsabilité des établissements scolaires.

**Mesures prises :** Un nouveau système d'assurance qualité de l'enseignement a été mis en place en 2011, avec un examen de sortie obligatoire pour les candidats à des postes d'enseignants dans les écoles maternelles et primaires. Un système de bourses de vocation pour l'enseignement a été créé afin d'encourager les bons étudiants à devenir enseignants. L'accès aux bourses est élargi et les intérêts sur les prêts étudiants garantis pour l'enseignement supérieur sont réduits.

#### **Assouplir la législation sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs réguliers (2011)**

**Recommandations :** Abaisser le niveau relativement élevé des indemnités de licenciement pour les travailleurs réguliers afin de faciliter l'ajustement des effectifs permanents et, ainsi, d'encourager la formalisation des relations d'emploi. En contrepartie, envisager d'augmenter encore les allocations de chômage après une évaluation approfondie des récentes réformes.

**Mesures prises :** Aucune.

### Autres priorités

#### **Renforcer les mesures destinées à favoriser l'activité féminine (2011)**

**Recommandations :** Aider à concilier emploi et vie de famille, notamment en développant encore les services publics de garde d'enfants et l'enseignement préscolaire, avec un contrôle rigoureux de la qualité, et en révisant la réglementation relative au travail à temps partiel, qui est relativement stricte.

**Mesures prises :** En octobre 2011, une loi a été adoptée qui porte la durée du congé de maternité rémunéré de 12 semaines à – au moins – 24 semaines, étend le droit à congé de maternité aux salariées ayant un contrat temporaire et crée un congé de paternité.

#### **Renforcer le droit de la concurrence (2011)**

**Recommandations :** Faire mieux respecter le droit de la concurrence en rehaussant le niveau maximum des amendes, qui demeurent trop modestes, et en érigeant en infraction pénale les ententes sur les prix.

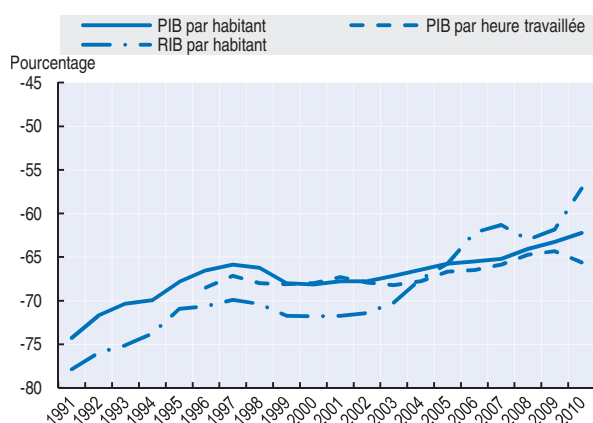
**Mesures prises :** Aucune mesure n'a été prise depuis la réforme de 2009 du droit de la concurrence.

## CHILI

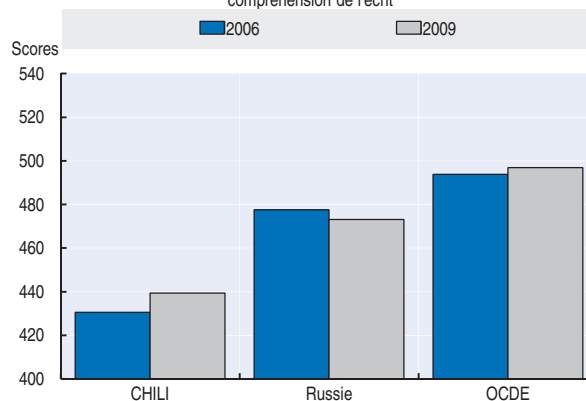
- L'écart de PIB par habitant avec les pays de l'OCDE à revenu élevé a diminué au cours de la décennie passée, mais il reste important en raison principalement d'une faible productivité du travail et, dans une moindre mesure, d'un taux assez bas d'utilisation de la main-d'œuvre.
- Parmi les domaines prioritaires, des progrès ont été accomplis en matière d'assouplissement de la réglementation des marchés de produits et d'amélioration de l'enseignement secondaire ; en revanche, il n'a pas été fait grand-chose du point de vue de l'assouplissement de la législation relative à la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers ni de l'augmentation des indemnités de chômage.
- Dans les autres domaines, l'extension des indemnités de chômage aux travailleurs ayant un contrat de durée déterminée et la mise en place d'une subvention salariale pour les jeunes travailleurs à bas salaire durant la crise ont soutenu l'emploi et atténué l'impact des licenciements sur l'économie. Par ailleurs, les inégalités de revenu ont été légèrement atténuées, mais il reste des progrès à faire.

## Indicateurs de performance et de politique

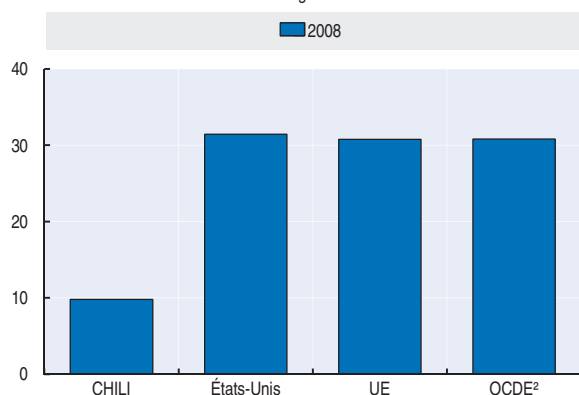
A. L'écart de PIB par habitant s'est réduit mais demeure relativement important  
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>1</sup>



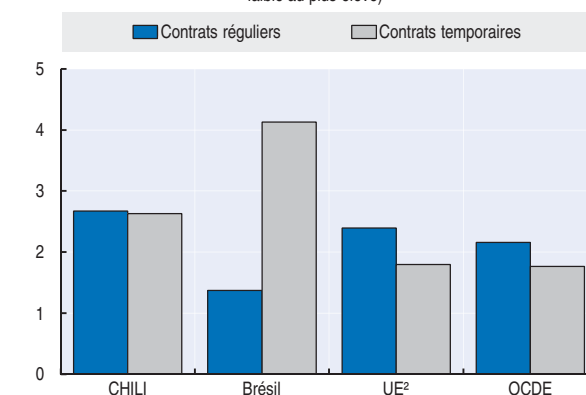
B. Malgré certains progrès, les résultats scolaires demeurent nettement en deçà de la moyenne de l'OCDE  
Moyenne des scores du PISA en mathématiques, en sciences et en compréhension de l'écrit



C. Les services formels de garde d'enfants sont relativement peu utilisés  
Proportion d'enfants de moins de trois ans bénéficiant de services formels de garde d'enfants




D. La législation sur la protection de l'emploi est relativement stricte, 2008  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

2. La moyenne de l'OCDE exclut Israël, la Suisse et la Turquie. Moyenne des pays européens membres de l'OCDE.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 90 des Perspectives économiques, Base de données des Perspectives de l'emploi ; graphique B : OCDE, Base de données de l'enquête 2009 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) ; graphique C : OCDE (2011), Assurer le bien-être des familles ; graphique D : OCDE, Base de données sur l'emploi.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932565148>